

# Région économie

## Textile (7) Depuis Soultz, Jacob Holm fournit le monde entier en voile douceur

Implanté en Alsace, à Soultz, depuis 1995, Jacob Holm, l'une des 16 entreprises pionnières du label « Alsace terre textile » est l'un des leaders mondiaux de fabrication de voile non-tissé destiné aux marchés de l'hygiène et des cosmétiques.

Jacob Holm. Ce nom ne vous dit probablement rien, excepté qu'il est inscrit sur la façade d'un grand bâtiment que l'on aperçoit le long de la RD430, à quelques encablures de Guebwiller. Pourtant, il y a fort à parier que vous avez déjà utilisé des produits passés entre les lignes de production de Jacob Holm, notamment contenus dans des couches ou des lingettes.

**« Ce qui nous maintient mais aussi ce qui nous épuise, c'est de devoir toujours innover »**

Car s'il ne vend pas de produits sous son nom en direct, Jacob Holm, qui compte deux usines – une à Soultz depuis 1995, une autre aux États-Unis depuis 2005 – n'est ni plus ni moins qu'un des leaders mondiaux de fabrication de voile non-tissé destiné aux marchés de l'hygiène et de la cosmétique. Un non-tissé produit selon la technologie « Spunlace », associant le procédé textile traditionnel du cardage et l'hydro-



Les fibres arrivent compactées et sont dispersées dans des machines spéciales avant le cardage.

liage, consistant en un jet d'eau qui vient entrelacer les fils. « Cela nous permet de faire un voile très doux qui, après séchage, est mis en bobines de longueurs et de largeurs diverses. Ce voile est utilisé principalement dans les produits d'hygiène et cosmétique », explique Alain Héberlé, directeur opérationnel de Jacob Holm, membre du comité directeur. Nous n'avons pas de concurrent en France et depuis Soultz, nous livrons l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, le site de Caroline du Nord desservant uniquement les États-Unis. »

Si le marché européen s'essouffle

en même temps qu'il souffre d'une surcapacité de production, « tous les fabricants de nos marchés sont en Europe », précise Alain Héberlé. Ainsi, de Procter & Gamble à L'Oréal, tous les grands noms des produits d'hygiène et cosmétiques ont recours au voile non-tissé de Jacob Holm, ainsi que les industriels qui transforment la matière première pour les marques maison.

Quoi qu'il en soit, l'innovation est permanente, notamment pour lutter contre la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre. « Jacob Holm n'a de cesse d'investir dans l'outil car nous sommes une industrie de process. » L'investissement est réalisé en conséquence. C'est ainsi que Jacob Holm a encore investi 50 millions d'euros dans une nouvelle ligne de production dans son usine américaine. Le démarrage est prévu en 2015.

À Soultz, où est basé le département Recherche & Développement, qui compte trois personnes à plein-temps, c'est un programme d'investissement de près de 2,16 millions d'euros (dont 10 % financés par le Conseil régional) qui doit être achevé à l'automne. Il doit permettre de

diminuer le grammage des voiles et donc d'accroître les gains de productivité tout en réduisant l'empreinte environnementale.

« Ce qui nous maintient mais aussi ce qui nous épuise, c'est l'impératif de toujours innover », reconnaît Alain Héberlé qui poursuit : « On innove et six mois après, on est copié par les Israéliens ou les Turcs. Bien sûr, on a bien certains brevets mais il est difficile de tout breveter car c'est la fibre qui fait la spécificité du produit. »

**« Si le site américain est largement bénéficiaire, c'est « ric-rac » pour Soultz »**

Depuis 2008, huit lignes de fabrication concurrentes ont vu le jour en Europe. « Pour nous protéger, nous devons faire des choses que ne peuvent pas faire les autres. Ainsi, le grammage des produits a sensiblement diminué. Spunlace nous permet d'attaquer de nouveaux marchés et, notamment, de nous positionner sur le marché de la douceur », explique Alain Héberlé.

Si l'entreprise est belle, Jacob Holm est acteur d'un environne-

ment concurrentiel où la guerre fait rage. « Si le site américain est largement bénéficiaire, c'est ric-rac pour nous. Il y a une belle dynamique mais le combat est permanent, avec un marché très versatile », note Alain Héberlé, qui n'oublie pas qu'il y a cinq ans, l'entreprise ne comptait pas 136 salariés mais 150. « C'est le fight (NDLR : le combat) au quotidien », reconnaît-il.

Plus que jamais, l'avenir de Jacob Holm et de son site de Soultz, qui tourne 24 heures sur 24, sept jours sur sept, passe donc par la qualité. Un défi à la hauteur de l'enjeu pour cette usine qui produit 520 millions de m<sup>2</sup> de voile non-tissé par an.

Textes : Laurent Bodin  
Photos : Darek Szuster

■ LIRE Les six premiers volets de la série sur les entreprises du label « Alsace terre textile », parus les 19 novembre (Corderie Meyer-Sans-boeuf), 29 novembre (Sempatap), 12 décembre (De Fil en Aiguille), 11 janvier (Établissement Technique Cernay), 19 janvier (Sericenter) et 29 janvier (Euro TF Ennoblement).

### Repères

- L'histoire de l'entreprise remonte à 1794, année où Jacob Holm a créé la Compagnie Jacob Holm & Sønner, spécialisée dans le commerce maritime.
- Jacob Holm aujourd'hui, c'est d'abord une société danoise venue s'installer en Alsace en 1995, à une époque où la région attirait tous les grands groupes étrangers en quête d'une main-d'œuvre fiable et qualifiée.
- Société familiale, Jacob Holm est la propriété de M. Mikkelsen. Son siège est à Bâle où réside M. Mikkelsen, qui vient à Soultz trois à quatre fois par an.
- Jacob Holm doit son essor, depuis son installation à Soultz, au développement des lingettes.
- L'usine haut-rhinoise emploie 136 personnes. 80 salariés travaillent en Caroline du Nord.
- Le chiffre d'affaires s'élève à 130 millions d'euros, dont 70 réalisés à Soultz.
- Les marchés de Jacob Holm sont les produits d'hygiène et cosmétiques : lingettes bébé – « plutôt premium » dicit Alain Héberlé – couches culottes, hygiène féminine, incontinence adultes, nettoyage industriel mais « très peu »...



La résistance et l'élasticité des produits font l'objet de nombreux tests.



Les rouleaux de voile (maximum dix jours de stock) peuvent partir chez les grands fabricants de produits d'hygiène et de cosmétiques.

### Retombées symboliques

Jacob Holm appartient aux 16 entreprises pionnières du label « Alsace terre textile » qui certifie une fabrication, à hauteur de 75 % minimum, dans la zone concernée, en l'occurrence l'Alsace et les départements limitrophes du massif vosgien. Pour l'entreprise de Soultz, l'intérêt ne se situe qu'au niveau de l'image. « Cette approche de labellisation d'un savoir-faire, d'une technologie, d'une expertise est dans la culture de notre entreprise. L'attachement fort à ses racines rejoint aussi la culture scandinave de Jacob Holm », note Alain Héberlé, qui ajoute : « Nous avons la volonté d'être fortement impliqués dans le tissu local. Tisser des synergies, défendre l'emploi font partie de nos valeurs, même si le label n'aura pas, pour nous, de retombées directes. C'est peut-être plus pour le symbole, mais c'est important si l'on peut participer à la dynamique. »